

1er décembre. Dans la nuit du mercredi à jeudi, des colleurs d'affiches de « Génération Z Occitanie » se sont fait agresser verbalement puis physiquement par 3 antifascistes dans les rues de Montpellier. Au fond, il semble que le discours de haine divulgué par Éric Zemmour récolte la colère.

1er décembre. La rubrique culturel du journal du Biterrois vante le dernier James Bond « Mourir peut attendre » avec ce commentaire étonnant « *Voir ce film pose question : on a l'impression de braver un interdit. S'il n'était issu de la célèbre franchise et des livres de Ian Fleming, le scénario serait refusé par tous les grands argentiers du système* ». Mais le côté machiste du journal de Ménard continue avec ses mots « *Il reste ce film ultime, aimanté par la belle et étrange Léa Seydoux, femme fatale et fatale, poème de peau récité à bout de lèvres par un Daniel Craig plus surhomme que jamais.* » Et pour les livres, ils commentent un livre sur l'empire austro-hongrois « *Ce pays immense et bizarre fut aussi le laboratoire du « vivre-ensemble » et cela ne s'est pas bien terminé...* ». Pour le journal de Béziers ce n'est pas les luttes contre la domination d'un Empereur qui comptent « *L'empire dirigé par Vienne, rassemblait des peuples composites qui pourtant, vivaient ensemble.. Le superbe château de cartes, ressemblant par moment à notre Union européenne, a fini par s'écrouler.* ».

2 décembre. La crèche revient dans le hall de la mairie. Pour le maire cette crèche est l'une des attractions les plus appréciées car c'est « *un condensé d'amour et d'universel, elle séduit aussi par sa beauté toute simple, par l'émouvante scène bucolique qui nous ramène à un monde heureux* ». Il semble que l'État ne veuille plus faire respecter la loi qui interdit la présence de toute manifestation à caractère religieux dans les bâtiments publics. À noter aussi que deux agents municipaux sont affectés au service de la Cathédrale de Béziers, depuis cet été au nom du label « *ville d'art et d'histoire* » et ils assurent l'ouverture, la garde et la fermeture de la Cathédrale.

2 décembre. Le mineur impliqué dans les violences contre l'arbitre du match Marseillan - La Peyrade était devant la justice. Beaucoup d'arbitres avaient fait le déplacement car deux adultes sont aussi mis en cause dans ce dossier, le coach (suspendu de club pour un an) et le président du club (suspension de 3 mois). Des sanctions que nombre d'entre eux trouvent trop légères « *Nous ne voulons pas que l'expression "à bas l'arbitre" rentre dans la culture footballistique. Nous pouvons faire abstraction des insultes venant des tribunes. Pas celles venant des joueurs. Il ne faut pas banaliser les violences. Nos instances doivent mieux nous soutenir et être plus présentes à nos côtés.* ». L'avocat de l'arbitre a expliqué « *Il a encore des problèmes de santé depuis cet accident à Marseillan. Il a peur de se retrouver sur un terrain et ce n'est pas acceptable. Il n'y a pas que les coups qui sont des violences.* » Devant le juge des enfants, le mineur a reconnu les faits d'injures raciales et de violences aggravées. En attendant, la délibération des mesures éducatives ont été décidées. Le jeune mineur sera suivi par la PJJ.

2 décembre. Le nouveau numéro du magazine Complément d'enquête est consacré à 4 polices municipales dont celle de Béziers car leur nombre a doublé ces dernières années. Bien entendu, le reportage a évoqué la mort de Mohamed Gabsi au mois d'avril 2020, à la suite d'une interpellation par les policiers du GSI, le Groupe de surveillance et d'intervention. Évidemment, leurs manières "musclées" d'interventions et leur vision raciste sont révélées par un témoignage anonyme d'un policier qui affirme « *Ce sont des personnes qui agissent sous une forme d'impunité plus dans la répression que dans la prévention.* ». Dans ce reportage, on voit aussi que Robert Ménard refuse

toujours de s'expliquer publiquement sur ce drame. Suite à ce reportage, les deux avocats défendant les policiers sont scandalisés par la violation du secret de l'instruction et ont décidé de porter plainte.

3 décembre. Damien Fleurette, coréalisateur du film sur 4 polices municipales pour « Complément d'enquête » revient sur son travail dans la Pieuvre du Midi. Il explique qu'après le double refus de suivre des opérations de la police municipale et de l'interview du maire *« nous voulions filmer des voitures de police dans la ville. Or un agent est venu nous dire qu'il ne voulait pas que ces images soient filmées. Il nous a fait part de son désaccord et de mécontentement et a relevé nos identités en nous indiquant qu'il allait en rendre compte à sa hiérarchie... Nous avons réussi à contacter un policier municipal qui a accepté de témoigner à visage couvert via une conversation par téléphone. Sa voix a été déformée pour le protéger, il nous a confirmé les propos racistes qui se tenaient au sein de la police municipale et l'impunité de certains agents, notamment ceux qui composent la brigade de nuit qui a interpellé Mohamed Gabsi et qui, selon lui, est sur-protégée par la hiérarchie, c'est à dire le chef de la police et le maire de Béziers en personnes... Nous avons filmé lors de l'inauguration de la bibliothèque de Daniel Cordier, le maire nous a dit « Ce n'est pas le lieu pour en parler. On vous a indiqué que nous nous exprimerons plus tard sur ce sujet... Puis comme nous rentrons dans le vif du sujet, il a changé de ton « C'est une honte... C'est indécent, j'ai passé 30 ans de ma vie à défendre les journalistes pour que vous fassiez ce genre de reportage ? C'est indécent »*

5 décembre. Déjà à la sortie du plateau de TF1, Éric Zemmour avait traité de *connard* le journaliste dont il n'avait pas apprécié les questions, aussi, il n'est donc pas surprenant que ses supporters se soient déchainés contre certains journalistes et surtout contre les militants de SOS Racisme venus déployer un slogan « Non au racisme ».

5 décembre. Élection municipale à Mèze. Le candidat d'extrême droite Gilles Phocas n'obtient heureusement que 6,5% des voix. Il était soutenu officiellement par Robert Ménard, Nicolas Dupont-Aignan et Sébastien Pacull (élu d'extrême droite de Sète). Maigre résultat malgré le soutien du maire de Béziers qui disait de lui *« Je le connais bien... C'est un homme ouvert et pragmatique.... Comme moi, il prône le rassemblement de tous ceux qui sont rattachés à nos traditions, à notre culture, à nos valeurs, à ce qui fait la grandeur et la beauté de la France »*.

10 décembre. Et voilà le nouveau mouvement d'Éric Zemmour, « Reconquête » dans le département de l'Hérault. Il est dirigé par une enseignante à la retraite Nicole Mina, ancienne militante du FN qu'elle avait quitté *« le jour où Marine Le Pen a assuré que l'Islam était compatible avec la République »*. Elle affirme que son mouvement compterait près de 400 volontaires au militantisme dans le département et que le gros des troupes est issu des Républicains qui ne voulaient plus aller voter. En Occitanie, la référence de ce mouvement revient à Chantal Dounot (77 ans) qui a passé plus de trente ans au sein de la droite républicaine, au RPR et à l'UMP et qui fut notamment la colistière de Dominique Baudis et de Philippe Douste-Blazy avant de rejoindre le Front national, et d'être élue au conseil régional d'Occitanie en 2015, sur la liste de Louis Aliot.

11 décembre. L'extrême droite ultra violente sévit toujours sur Montpellier. Vers 22H30, un groupe d'une quinzaine d'individus cagoulés ont frappé un passant et jeté des bouteilles de verres le local associatif Barricade. Il y a eu deux blessés.

12 décembre. Deux maires de petites villes autour de Béziers, jusque-là dans l'opposition, rejoignent le clan de Robert Ménard au sein de l'anglo. Alain Biola, maire de Bassan sera donc vice-président en charge de l'enseignement supérieur et Gérard Boyer maire de Coulobres, vice-président en charge de l'écologie et des énergies renouvelables. Il semblerait que le salaire de plus de 2 000 euros pour une vice-présidence a pesé dans ces choix. À noter également qu'un autre maire de l'agglomération, Jean-Claude Renau, à Lignan-sur-Orb, vient d'être condamné, pour harcèlement moral envers trois agents de ses services techniques, à une peine de 5 ans d'inéligibilité.

13 décembre. Le Conseil Municipal de Béziers a, entre autres, voté la cession du Foyer Montibel à une société du promoteur Arikan alors que le bâtiment intéressait le département pour en faire un lieu d'accueil pour les femmes victimes de violences. Il a aussi voté une aide de 400 000 euros et un supplément de 236 000 euros pour le club de Rugby, sans véritable explication. Enfin, dans le genre « *Big brother is watching you* », la ville va bénéficier d'un véhicule équipé d'un système de lecture automatisée des plaques d'immatriculation (Lapi) afin d'optimiser le contrôle du stationnement et de lutter contre les incivilités.

14 décembre. Justice de classe ? La maire de Montauban, Brigitte Barèges (LR) vient d'être relaxée en appel de sa condamnation à 12 mois de prison avec sursis, 15000 euros d'amende et de cinq ans d'inéligibilité dans une affaire de détournement de fonds publics. Elle devrait retrouver ses fonctions de maire.

16 décembre. Depuis qu'elle a été désignée candidate pour les Républicains Valérie Pécresse grimpe dans les sondages. Elle se retrouve aujourd'hui à 17 %, au coude-à-coude avec Marine Le Pen 16% mais devant Éric Zemmour avec 12% d'intention de vote. Cela dit, la candidate de la droite française risque de droitiser encore plus ses propositions, pour séduire l'électorat extrémiste et l'emporter au deuxième tour.

16 décembre. Suite à un appel impulsé par la Libre pensée et signé par l'ensemble des syndicats, partis et associations de gauche de Béziers afin de dénoncer l'installation de la crèche de la nativité au sein de la mairie au nom des principes de la laïcité, le sous-préfet de Béziers Pierre Castoldi (ancien Chef du cabinet du ministre de l'immigration, Brice Hortefeux) répond « Il apparaît que cette année encore la communication municipale a porté sur les fêtes dans leur ensemble, faisant état de l'installation d'une crèche parmi d'autres. J'ajoute que lors de son discours d'inauguration dont les propos m'ont été rapportés, le maire de Béziers, accompagnés par des représentants d'autres cultes, n'a pas tenu de propos à caractère religieux, conservant à cet événement un caractère festif. Dans ces conditions, je n'estime pas opportun de demander au maire de Béziers de renoncer à cette installation. ». Une pétition est en ligne s'adressant directement au Président de la République afin qu'il fasse respecter la loi par le maire de Béziers qui « *viole délibérément, pour la septième fois, l'article 28 de la loi du 9 décembre 1905* ».

<https://www.petitionenligne.fr/>

creche_de_la_nativite_dans_lhotel_de_ville_de_beziers__m_macron_faites_respect
er_la_loi_de_1905

17 décembre. La Pieuvre du midi nous apprend que le maire de Béziers à un salaire qui s'élève au total à 7976 euros brut par mois (mairie, Agglo et Scot réunis). Les vice-présidents de l'agglomération

2567 euros par mois et les conseillers communautaires de l'opposition seulement 233, 33 par mois (2800 annuels).

18 décembre. À Montpellier, suite à l'attaque lors de l'inauguration du local de Barricade, par une douzaine de militants fascistes le samedi 11 décembre, environ 200 personnes se sont réunies devant le local associatif avant de partir en manifestation dans les rues de Montpellier en soutien à l'association.

Il semblerait que les fascistes appartiendraient ou appartiennent ? aux Jeunesses Saint-Roch et à la Ligue du Midi.

20 décembre. Le dernier conseil de l'Agglo Béziers Méditerranée, a confirmé le ralliement des maires de Bassan et de Coulobres, dans la majorité de Robert Ménard. Florence Taillade pour l'opposition a lancé, avant de sortir avec son groupe, « *En acceptant ces délégations, ils valident un isolement stratégique et politique, une communication outrancière et opaque, une stratégie d'investissement tournée massivement vers la ville de Béziers, le démantèlement et la réduction des services publics, l'agitation permanente sur les gros dossiers économiques sachant que les réalités se situent à un autre niveau et seront imposés.* » Et de conclure « *Nous vous laissons entre vous, cela ne vous changera pas beaucoup.* » Évidemment les deux maires ont été élus à l'unanimité des présents. Ils ont rejoint la table des vice-présidents sous les applaudissements de la majorité.

Un bonus sur Zemmour (pour commencer la nouvelle année). Un article circule actuellement, autour du livre de Gérard Noiriel, paru en 2019 *Le Venin dans la plume*. L'auteur réfléchit sur la fabrique des discours de haine en se basant sur le livre d'Éric Zemmour intitulé *Destin français*. Gérard Noiriel essaye de comprendre pourquoi les thèses résumées aujourd'hui par le slogan du « grand remplacement » ont autant d'impact dans l'opinion. En fait, explique l'auteur « *ses propos sur Pétain, sur l'immigration, sur le féminisme ont été assez critiqués, mais pratiquement personne ne s'est fermement élevé contre le discrédit sur les historiens. Or défendre l'autonomie de la recherche historique face à la politique politicienne, est un devoir civique. Ceux qui l'oublent ne devraient pas s'étonner que le « populisme ait le vent en poupe* ». Ce n'est nullement un hasard si les deux pseudo-historiens réactionnaires que Marc Bloch dénonce dans son *Apologie pour l'histoire*, Charles Maurras et Jacques Bainville, soient les deux principales références d'Éric Zemmour. D'ailleurs, la comparaison avec Édouard Drumont s'est imposée très tôt car tous les deux proposent une version de l'histoire de France contre ce qu'ils appellent « l'histoire officielle ». Parmi les commentaires négatifs que Gérard Noiriel a reçus, certains l'ont accusé de faire le jeu des « islamo-gauchistes » parce qu'il a comparé l'antisémitisme de Drumont à l'islamophobie de Zemmour. Or la question de la vérité est un enjeu majeur dans le combat que mènent les idéologues du « grand remplacement ». Les historiens qui se contentent de dénoncer les « erreurs » de Zemmour au nom des vérités de leur science ont raison de le faire, mais ce n'est pas suffisant. Ils ne peuvent pas lutter efficacement contre ce genre de polémiste, c'est pourquoi il fallait s'intéresser à la réception de ces discours. En fait, l'un des grands points communs entre la prose de Drumont et celle de Zemmour c'est que tous deux développent *un discours de vérité*. Leurs adeptes (comme le montrent les commentaires des fans de Zemmour sur les réseaux sociaux) sont convaincus eux aussi que ces polémistes disent vrai. Il faut donc analyser leur « grammaire » et étudier la *rhétorique* (l'art de bien parler pour convaincre) que développent les

polémistes réactionnaires. En fait, il s'agit dans les deux cas d'une histoire *identitaire* qui met en scène deux grands personnages : une victime (la France) et un agresseur (l'étranger.) La mobilisation des émotions des lecteurs est renforcée en exploitant les ressources de la tragédie : Drumont annonce la disparition prochaine de la France si elle ne se révolte pas contre la domination juive. C'est la même que l'on retrouve dans les livres de Zemmour, sauf qu'il situe « le grand remplacement » dans les classes populaires. Les immigrés « noirs et arabes », musulmans pour la plupart, font la loi dans les banlieues et veulent islamiser la France car leur religion les pousse à haïr les juifs et les chrétiens. Les deux polémistes convergent aussi pour exploiter les ressources d'une rhétorique consistant à inverser les rapports dominants/dominés. Les minorités présentées comme des victimes sont en fait des agresseurs, qui « nous » dominent ou s'apprêtent à le faire. La force de persuasion de ce type de discours est accentuée par l'usage du « nous », pronom personnel qui crée une connivence entre celui qui écrit et celui qui lit (ou qui écoute). L'effet est accentué par la posture de victime que les deux polémistes réactionnaires adoptent constamment. Ils peuvent parler au nom de la France parce qu'eux aussi sont maltraités. Les élites qui contrôlent l'État, l'université, les médias, sont au service du « parti de l'étranger » pour reprendre une formule qu'affectionne Zemmour. Voilà pourquoi ces élites les méprisent, leur font des procès. Et quand ils sont condamnés, c'est la preuve que la justice elle-même est complice.

Pour renforcer l'identification des lecteurs issus des milieux modestes, nos deux polémistes rappellent avec complaisance leurs « origines populaires ». Quand on sait que Zemmour a fait fortune avec ses livres, qu'il habite dans un appartement cossu du VIII^e arrondissement de Paris, qu'il fréquente assidûment les cercles de la grande bourgeoisie, on se dit que l'ère des Trump à la française est peut-être plus proche qu'on ne le croit ! On comprend qu'au sein des classes populaires, celles et ceux qui sont victimes des injustices et de la violence du système capitaliste, puissent être séduits par ce type de rhétorique. Toutefois, cet impact dans le grand public ne peut pas s'expliquer ainsi complètement, il faut aussi se pencher sur une autre dimension : celle qui concerne les *médiateurs*, c'est-à-dire les journalistes. Le venin que les polémistes comme Drumont ou Zemmour mettent dans leur plume est une sorte de carburant nécessaire pour faire tourner le moteur médiatique. Ce n'est pas un hasard si un personnage comme Drumont s'est imposé au moment même où le capitalisme s'emparait du marché de l'information (fin du 19^{ème} début du 20^{ème} siècle). La concurrence effrénée que se livrent les grands journaux de l'époque (et les chaînes télévisées d'aujourd'hui) les contraint à une course à l'audience dont ils profitent.

Edouard Drumont a joué un rôle fondateur dans la fabrique de ces discours de haine en mettant au point les trois grandes règles qu'applique aujourd'hui un polémiste comme Zemmour : 1) *ressasser* constamment les mêmes thèses en se maintenant au centre de l'actualité (grâce à la multiplication des polémiques). 2) privilégier des *exemples frappants* (crimes, attentats, etc) et 3) *parler à demi-mot* (c'est le modèle des « petites phrases » lepénistes), qui fonctionnent sur le mode des sous-entendus, des allusions racistes, pour provoquer des polémiques et des plaintes en justice, de façon à entretenir la posture victimaire du « politiquement correct »).

Pour conclure, même si nous vivons aujourd'hui (en France) dans une société beaucoup plus pacifique que les générations précédentes, nous ne pouvons pas savoir ce que l'avenir nous réserve. Les massacres perpétrés ces dernières années au nom du « grand remplacement » prouvent que le venin dans la plume peut encourager une violence inouïe chez les fanatiques.